

ACQUISITION DE LA SUCCESSION

La succession est-elle acquise directement ou indirectement par un acte juridique (acceptation, envoi en possession, hereditas iacens); y a-t-il un autre ayant droit qui intervient (executor administrator)?

Pays	hereditas iacens	les morts saisi les vifs	Universalnachfolge	exécution et administration
Allemagne			X	
Autriche	X et „Einantwortung“			
Belgique		X		
Danemark				X
Espagne	X Art. 657, 988 C.C.			
Finlande				X
France		X		
Grèce			X	
Irlande				Sec. 10 Succ. Act
Italie	X Art. 459			
Luxembourg		X		
Pays-Bas		X Art. 4:182		
Portugal	X			
Royaume-Uni				X
Suède				X